

Le taux annuel d'inflation en hausse à 2.3%

Prix à la consommation du mois de novembre

Au mois de novembre 2018, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, est peu dynamique. L'indice général est quasiment à l'arrêt par rapport au mois précédent en affichant un taux de progression mensuel de -0.03%.

Les produits pétroliers diminuent de 1.4% en novembre par rapport à octobre 2018. Ce mois-ci c'est surtout pour le chauffage de la maison au mazout que la facture énergétique s'est allégée. Les ménages doivent déboursier 3.6% de moins qu'il y a un mois pour remplir leur cuve. À la pompe, les automobilistes doivent dépenser 1.4% de moins pour un plein de diesel, tandis que le prix d'un plein d'essence a fléchi de 3.2%. Les tarifs du gaz de ville par contre augmentent de 1.7% en un mois.

Comparés au mois de novembre de l'année précédente, les prix des produits dérivés de l'or noir dans le panier de l'indice sont supérieurs de 11.7%. La hausse atteint même 21.3% pour le mazout de chauffage et 12.3% pour le gaz de ville.

Les prix des biens et services hors produits pétroliers augmentent de 0.1% par rapport au mois d'octobre. Les rubriques des crèches et foyers de jour pour enfants (+1.1%), des salons de coiffure et d'esthétique corporelle (+0.3%) et le transport de personnes par air (+8.4%) progressent par rapport au mois précédent. Toujours du côté des services, les prix des voyages à forfait (-3.0%) influencent en revanche l'indice de novembre à la baisse.

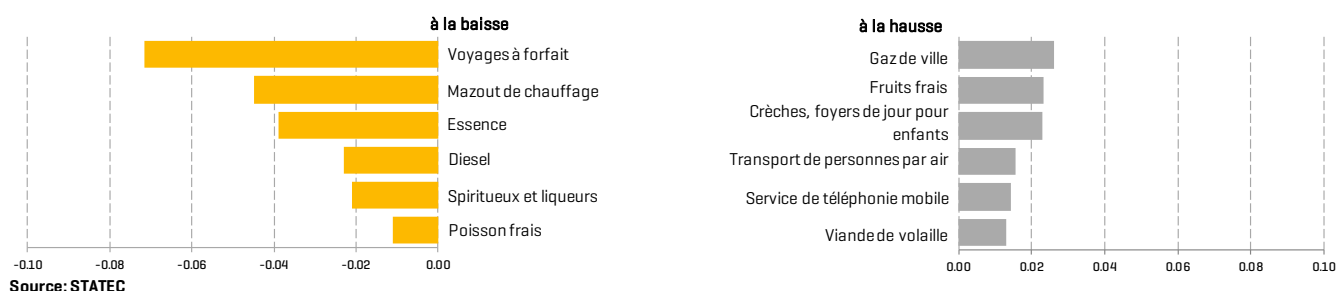
D'autres variations de prix peuvent être constatées dans les rayons alimentaires par rapport au mois précédent. Par exemple, la viande a augmenté de 0.9%, les fruits de 2.4% et les fruits de mer frais ont même grimpé de 10.0%. Cependant des baisses ont été observées pour le poisson frais (-3.8%), ainsi que pour les pizzas et quiches (-2.8%). Au total, les prix des produits alimentaires progressent de 0.5% en un mois et de 3.0% par rapport au mois de novembre 2017.

Malgré le ralentissement des produits pétroliers, le taux annuel d'inflation remonte de 2.0% à 2.3%, suite à la dissipation de l'effet de base en relation avec les crèches. De façon analogue, le taux annuel d'inflation sous-jacente gagne 0.5 point de pourcentage pour atteindre 1.7%. Ce rebond des taux annuels s'explique principalement par le fait qu'en novembre 2017, la réforme de la tarification des chèques-services accueil a été intégrée dans les calculs de l'indice, avec une contribution des crèches à la baisse de plus de 0.4 point de pourcentage sur le taux d'inflation.

L'indice général du mois de novembre exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 104.66 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 augmente et passe de 859.92 à 861.53 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 873.94 sera atteinte.

LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

[en points de pourcentage]



Note: Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TAUX DE VARIATION [EN %]

Les 12 divisions de l'indice	Annuel	Mensuel
	(nov. 2018/nov. 2017)	(nov. 2018/oct. 2018)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2.98	0.54
Boissons alcoolisées et tabac	1.60	-0.44
Articles d'habillement et chaussures	0.47	0.09
Logement, eau, électricité et combustibles	4.34	-0.10
Ameublement, équipement de ménage et entretien	0.07	-0.25
Santé	-0.20	-0.08
Transports	2.03	-0.12
Communications	-2.43	0.59
Loisirs, spectacles et culture	1.30	-0.91
Enseignement	9.04	-
Hôtels, cafés, restaurants	3.11	0.07
Biens et services divers	2.47	0.19
Indice général	2.26	-0.03

Source: STATEC

Les résultats de l'indice du mois de décembre 2018 seront publiés le 9 janvier 2019, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 4 janvier 2019.

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Jérôme Hury | Tél 247-88474 | jerome.hury@statec.etat.lu

Marc Ferring | Tél 247-74257 | marc.ferring@statec.etat.lu

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 n° 11/2018) est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/indicateur-rapides/index.html>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.